

- ▶ **Échanger**
 - Publier des travaux d'élèves
 - Travailler en collaboration

- ▶ **Mettre à disposition des ressources**
 - Informier

- ▶ **Produire ensemble**
 - Partager des idées
 - Être acteur de son apprentissage

- ▶ **Acquérir des méthodes de travail**
 - Constituer une base commune d'information
 - Accéder à des outils
 - Promouvoir et dynamiser les activités de l'établissement

Échanger et préparer un exposé oral en 3^e : les élèves doivent mener en dehors des heures de cours une recherche documentaire sur le thème de l'enfance sous le nazisme. Ces recherches doivent aboutir à l'élaboration d'un exposé oral assisté d'une présentation informatique des principaux documents.

Déroulement

Le forum de l'ENT permet aux élèves de constituer de manière collective, un corpus d'ouvrages indépendamment du découpage par classe (les élèves de classes différentes peuvent constituer des groupes de travail). Ce corpus est validé par le professeur documentaliste.

Un groupe par ouvrage est créé sur l'ENT afin que des élèves de classes différentes puissent échanger leurs vues sur le livre ainsi que les informations historiques qu'ils pourraient trouver pour éclairer le contexte historique.

Corpus d'ouvrages élaboré par les élèves

Groupe de travail pour chaque ouvrage

Les professeurs de français, d'histoire-géographie et le professeur documentaliste peuvent à tout moment intervenir dans les groupes pour apporter de nouvelles informations, corriger des erreurs, orienter le travail. Les écrits intermédiaires des élèves sont tous visibles, ils permettent de mieux comprendre leur démarche de recherche et de corriger les éventuelles erreurs.

Les apports de l'ENT

■ Pour le professeur :

- pouvoir mieux suivre la démarche de documentation et mettre l'accent sur l'importance des sources, leur codification.
- redonner une vraie place aux ressources documentaires du CDI parfois délaissées au profit de la seule recherche sur Internet

■ Pour les élèves :

- pouvoir travailler sans contrainte de présence avec des camarades d'autres classes
- obtenir une aide et des conseils en dehors des heures de cours
- valider des items du B2i concernant la loi de la propriété intellectuelle

